

ACTUALITÉS



Campagne Travaux en hauteur, des avancées prometteuses _____ p.4

DOSSIER



Le nudge : un coup de pouce incitatif _____ p.12

SANTÉ



Le risque chimique mieux pris en compte _____ p.38

PréventionBTP

CHANTIER DU MOIS

Extension de Monaco sur la mer

Une usine flottante préfabriquée à Marseille



OPPBTP

WWW

La prévention BTP

DOSSIER

Le nudge, un coup de pouce incitatif — p. 12



12

EQUIPEMENT

Travailleur isolé : des alarmes spécifiques — p. 32



32

INITIATIVES

Un défi sécurité pour les femmes du BTP — p. 35



ÉDITO

Déconnectez !

Sur les chantiers, la période estivale voit se profiler un nouveau risque : le soleil. Le plan canicule a été lancé le 1^{er} juin dernier par la ministre de la Santé. Agnès Buzyn a notamment rappelé aux employeurs toutes les mesures qu'ils sont tenus de prendre pour assurer la sécurité et protéger la santé de leurs salariés. Aménagements d'horaires, limitation ou report de certaines activités éprouvantes en cas de fortes chaleurs, adaptation de l'habillement... Les entreprises du BTP sont particulièrement concernées et s'organisent de longue date pour cela. La vigilance est de mise au regard des effets de long terme du soleil. Mais les technologies peuvent aujourd'hui les aider à anticiper les indices UV (lire p. 43). L'été est aussi synonyme d'un autre danger : celui de ne pas savoir déconnecter. Selon une étude du cabinet Eléas, spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux, un tiers des actifs en emploi restent connectés à leur smartphone et tablette pendant leurs congés d'été. Et dans le BTP, le technostress est fortement lié au risque de burn-out des dirigeants (lire page 6). Alors, déconnectez ! À la rentrée, il sera toujours temps de se reconnecter... avec réflexion.

LA RÉDACTION



04 | Actualités

- 04 Campagne Travaux en hauteur : des avancées prometteuses
- 06 Burn-out : plus de 15 % des dirigeants du BTP menacés
- 06 Un fabricant en avance sur la norme
- 07 L'Anses passe au crible les cancers professionnels
- 07 Sécurité routière : un prix pour les TPE-PME
- 08 Faire émerger les innovations en prévention
- 09 Un jour, un chantier
- 10 Une habilitation volontaire pour les organismes de formation amiante en SS4
- 11 Prev'Europe express



Disponible sur App Store

Retrouvez **Prévention BTP** dans sa version pour smartphone et tablette sur l'App Store et Google play.

Disponible sur Google play

12 | Dossier

- 12 Management : le nudge, un coup de pouce incitatif

18 | Chantier

- 18 Extension de Monaco sur la mer
- 24 Entreprise Cana-Ouest : la démarche QHSE vecteur de cohésion

28 | Technique

- 28 Sur le terrain : je perce des dalles vinyle amiantées
- 31 Vos solutions : une protection pneumatique de fouilles
- 32 Équipements : des alarmes spécifiques pour les travailleurs isolés
- 34 Nouveautés

35 | Et vous

- 35 Initiatives : un défi sécurité pour les femmes du BTP
- 36 Thierry Lahuppe, directeur matériel de Loxam
- 38 Santé : le risque chimique mieux pris en compte
- 41 Eux/Elles et la prévention : Marie-Cécile Dubus, médecin du travail
- 42 Vos questions
- 43 Sur le Web
- 44 Prev'en bulles
- 46 Dans le rétro : juillet 1963, un été... atomique !

Fiches pratiques

Accident : Renversement d'éléments d'une charpente

Juridique : risque hyperbare, formation et certification

Jurisprudence : condamnés pour absence de procédures préventives

Travailleur isolé: des

Facteur aggravant en cas d'incident, le travail isolé dépend avant tout de l'environnement dans lequel il est effectué. Les mesures organisationnelles pour éviter ces situations sensibles peuvent être complétées, selon l'évaluation des risques, par **des dispositifs d'alarme insérés dans différents équipements.**

Ne représentant pas un risque en soi, le travail isolé est un facteur aggravant quand survient un incident. Qui appeler, qui prévenir, comment être secouru en cas de blessure ou, a fortiori, de perte de connaissance? Autant de questions que peut se poser le travailleur isolé dans un tunnel ou dans un vide sanitaire. Elles sont tout aussi pertinentes concernant les travaux de VRD en rase campagne. Quel que soit le contexte, l'entreprise confrontée à ces situations d'isolement doit procéder par étape. Tout d'abord, essayer de les éviter par des mesures organisationnelles. Une meilleure répartition du travail, par exemple en binôme, peut aussi être source de productivité. Au regard de l'évaluation du contexte (le lieu, les conditions d'accès...) et des risques encourus, ces mesures peuvent être complétées par des dispositifs d'alarme pour travailleur isolé (Dati) adaptés. Si tous fonctionnent sensiblement de la même façon, les formats et les supports varient.

Des alarmes pour différents cas de figure

Le smartphone étant devenu un outil personnel et professionnel incontournable, une des solutions envisageables



Application mobile Gameo Pro.

A RETENIR

Même s'il n'existe aucune disposition réglementaire générale interdisant le travail isolé, certaines situations particulières de travail sont encadrées par des dispositions spécifiques limitant ou interdisant le travail isolé.

C'est le cas notamment pour :

- ✓ Les travaux temporaires en hauteur

réalisés avec un dispositif de protection individuelle d'arrêt de chute (harnais).

- ✓ Les interventions et travaux en milieux hyperbares.
- ✓ Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage.
- ✓ Les manœuvres de recul sur chantier sans visibilité.

est celle des applications mobiles telles que Gameo Pro. Fixé en position verticale à la ceinture, le portable géolocalisé dispose alors de trois types d'alerte couvrant plusieurs cas de figure: une alarme volontaire de l'utilisateur par pression sur la touche SOS et deux alarmes passives, l'une en cas de perte de verticalité ou d'absence de mouvement, l'autre en absence de réaction dans un délai donné (dispositif homme-mort). Disposant d'une licence évolutive pour des aménagements au fil du temps (niveau de prestation et nombre de personnes connectées), ce type de matériel a besoin d'un réseau téléphonique accessible pour avertir la plate-forme d'urgence Gameo.

De l'autoprotection en circuit fermé

Les seuls équipements qui s'affranchissent de tout réseau GSM sont les appareils fonctionnant en circuit fermé. Le Dati Autoprotection de la marque Fedolt se présente comme un badge fixé sur la poche haute du vêtement. Doté d'un émetteur-récepteur autonome, le terminal bidirectionnel permet de communiquer avec d'autres utilisateurs situés dans le même péri-



POUR EN SAVOIR PLUS

Sur www.preventionbtp.fr, Documentation
- Question-réponse « Travail isolé lors de travaux en hauteur ».

Sur www.inrs.fr
- ED 6288 « Travail isolé-Pour une démarche globale de prévention ».